Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 9 (1888)
Heft: 12

Artikel: Le progrès en Tunisie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133378

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

conventions portant formellement qu'il s'agit d'une action des puissances chrétiennes contre l'esclavage.

Le cardinal Lavigerie s'est rendu à Rome pour s'entretenir avec Léon XIII de l'opportunité de provoquer une conférence internationale pour amener les gouvernements européens à tenter, par une action commune, d'abolir l'esclavage en Afrique. La somme de 300 000 francs donnée par Léon XIII a été répartie entre les divers comités de Paris, Londres, Cologne, Madrid et Rome.

M. Horace Waller a proposé qu'une canonnière anglaise fût installée sur le lac Nyassa pour s'opposer au passage des caravanes d'esclaves à travers le lac.

Une troupe de Ma-Tébélé a pénétré chez les Ma-Choukouloumbé, au nord du Zambèze. Elle a ramené des provisions, des bestiaux, etc., y compris les ânes que les Ma-Choukouloumbé avaient dérobés à M. Selous.

En 1887 l'exportation de l'or du Transvaal a été de 6,250,000 francs, tandis que pour les six premiers mois de cette année-ci seulement elle s'élève à 12,500,000 francs.

Outre Cameroun, chef-lieu de la colonie allemande, la ville de Victoria, située également dans le territoire du protectorat allemand, a été dotée d'un bureau de poste ouvert à l'échange des colis postaux jusqu'au poids de 5 kilogrammes.

Le Dr E. Zintgraff a poussé ses reconnaissances dans les environs de la station de Barombi, jusqu'au bord du fleuve Calabar; le 6 août, il se trouvait à Ntok-Difang, dans le territoire des Banjang. L'expédition du premier lieutenant Kund, qu'a rejointe, après la guérison de ses blessures, le lieutenant Tappenbeck, était, à la fin de juillet, sur le point d'ériger une station fortifiée près des chutes Edea, sur le Sannaga.

En réponse à une interpellation relative à la Royal Niger Company, sir James Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, a déclaré que cette Compagnie n'impose pas de droits sur les marchandises importées par mer dans la Brass-River ni dans aucun affluent du Niger, et qu'elle n'en impose pas davantage sur les marchandises exportées.

L'empereur du Maroc a adressé aux représentants des puissances étrangères une circulaire dans laquelle il exprime le regret que la conférence qui devait se réunir à Madrid n'ait pas eu lieu. Il demande que les membres du corps diplomatique à Tanger remettent chaque année la liste de leurs nationaux respectifs au ministre des affaires étrangères, qui la communiquera aux gouverneurs de province. L'empereur espère que beaucoup de difficultés pourront être ainsi évitées.

LE PROGRÈS EN TUNISIE

Sir R. Lambert Playfair, consul général d'Angleterre à Tunis, a rendu compte à la section géographique de l'Association britannique, réunie à Bath, de la condition de la Tunisie depuis que la France l'a

prise sous son protectorat. Ce qu'il en a dit peut donner une idée des résultats obtenus dans un pays où le secours de l'État est inconnu, où l'on n'a pas créé un seul village, pas importé un seul immigrant, où pas un acre de terre arabe n'a été confisqué, et où les charges civiles supportées par la France n'excèdent pas 150,000 francs par an. Le système du gouvernement est le plus simple ; le ministre-résident est à la fois le représentant de la France et le ministre des affaires étrangères du bey ; il n'a qu'un petit état-major de fonctionnaires français ; le nombre total des employés français, correspondant à ce qu'on pourrait appeler des chefs de département, ne dépasse pas vingt.

D'après M. Playfair, les Tunisiens désirent vivement le maintien de leur indépendance, au moins à l'égard de l'Algérie. L'annexion entraînerait des charges que le pays serait difficilement capable de supporter ; mais ce sentiment ne dépasse guère les limites de la Régence. En France et en Algérie, il existe un parti qui demande l'annexion complète, jaloux des desseins des autres États et désireux de faire de toute l'Afrique septentrionale la continuation de la mère patrie.

C'est le siècle des expositions industrielles ; il y en a eu une à Tunis, qui, malgré le temps très court accordé pour l'organiser, peut être considérée comme un vrai succès. On a fait de grands efforts pour réunir les produits du pays, et pour rassembler, en vue de l'instruction des Tunisiens, les objets les plus perfectionnés de l'agriculture et de l'industrie européenne.

Comme elle le devait, la civilisation européenne a produit en quelques années de grands changements. Il n'y a pas longtemps, dit M. Playfair, je fis un voyage de plusieurs centaines de milles dans l'intérieur ; à peine y avait-il quelque part un Européen ; il n'existait pas un mille de route dans tout le pays ; partout la vue d'un voyageur était une chose inaccoutumée, et dans quelques-uns des endroits que je visitai, c'était une chose sans précédent. Maintenant, la Tunisie ressemble à une colonie française ; ses ports de mer sont florissants ; les entreprises européennes l'ouvrent dans toutes les directions ; si les routes n'y sont pas encore nombreuses, cet état de choses cessera bientôt ; les voyages n'y laisseront bientôt plus rien à désirer ; la sécurité régnera partout.

L'œuvre la plus importante qu'ait accomplie le jury de l'exposition a été la délivrance des prix aux meilleures fermes européennes. Elles sont nombreuses et grandes, leurs propriétaires sont en général des Français, mais il y en a deux qui appartiennent à des sujets anglais, qui ont eu des mentions honorables ; l'une d'elles a pour propriétaire M. Pitter,

bien connu comme l'introducteur dans l'Afrique septentrionale des machines agricoles des meilleurs modèles. Il a acquis une terre de plus de 8000 acres, dont le dixième a été affecté à une culture perfectionnée; ses vignes, en particulier, ont attiré l'attention des jurés, et ses vins ont obtenu une médaille d'or.

On est étonné à la vue de tout ce qui a été fait pour créer d'importants établissements agricoles. Il y a trois ans, l'intérieur n'était qu'une *terra incognita;* le sol n'était pas défriché, ou bien il n'était cultivé que de la manière la plus primitive par les Arabes. Maintenant, il promet de rivaliser bientôt avec l'Algérie pour la production des vins et pour l'élève du bétail et des chevaux.

L'Afrique septentrionale ne paraît pas à M. Playfair avoir un grand avenir pour l'agriculture ordinaire. La concurrence croissante des Indes et de l'Amérique est si forte, que les céréales ne pourront plus être cultivées par les Européens, du moins avec quelque chance de succès. Même dans les années favorables, cette culture n'est pas rémunératrice, et, en Tunisie, les années favorables sont l'exception plutôt que la règle. Cette année-ci sera une année de famine par suite de la sécheresse et de l'invasion des sauterelles. Pour donner une idée de l'insuffisance de la quantité d'eau tombée dans la Régence, M. Playfair a cité le fait que le grand acqueduc qui, autrefois, conduisait les eaux de la Zeugitane à Carthage, et qui fournit encore la ville de Tunis, amenait, il y a un an, chaque jour 18,000 mètres cubes d'eau, et que 20,000 mètres cubes étaient détournés à la source principale; tandis que l'hiver passé la source ne donnait plus que 7000 mètres cubes. Qu'en restait-il à l'époque des grandes chaleurs de l'été ?

Mais la vigne paraît résister à la plus forte chaleur et prospérer sur toute espèce de sol. On a acheté, de 5 à 25 shillings l'acre, des terrains qui lui conviennent; les frais de défrichement et de plantage ont été moindres qu'en Algérie, variant de 5 à 7 livr. sterl. l'acre. Plusieurs plantations très vastes ont été faites; tel colon français en a 1000 acres, tel autre 500; le domaine de l'Enfida en a 600. Ces chiffres supposent un capital considérable, placé sur la propriété territoriale et affecté à la construction de celliers coûteux, mais les bénéfices qu'on peut en attendre sont considérables; ils dépasseront certainement 10 pour cent.

Parfois on a rencontré des difficultés d'une nature très sérieuse, par exemple l'envahissement des sables chassés par les vents dominants du bord de la mer ou d'autres zones sablonneuses. M. Playfair l'a constaté dans la région à l'est de Tabarca, pendant un voyage en 1876. Une

ligne bien tracée de démarcation existait entre le sable et le pays au delà, couvert de forêts; elle se terminait par un banc de sable, s'élevant parfois comme une falaise à 10m de hauteur, parfois envahissant une vallée comme un glacier, mais toujours avançant et ensevelissant dans sa course toute végétation. Il a fallu beaucoup d'énergie et d'intelligence pour s'opposer avec succès à cette force naturelle.

Outre les vins, les produits de la Tunisie, pour lesquels on constate un progrès, ou pour lesquels on peut espérer un avenir prospère, sont les olives, les dattes, et l'élève du bétail. Sans entrer dans de longs détails statistiques à cet égard, M. Playfair indique les chiffres suivants, qu'il pense cependant un peu exagérés :

Chevaux	100,000.
Anes	300,000.
Bœufs et vaches	3,000,000.
Moutons	20,000,000.
Chèvres	5,000,000.
Chameaux	200,000.

L'agriculture seule témoigne d'un progrès considérable. Les industries indigènes sont peu nombreuses et elles sont en décadence. On fait à Nabeul de la belle poterie verte et jaune, d'une forme élégante, sans doute suivant la tradition de l'art romain ; à Zaghouan, des bonnets rouges très estimés dans tous les pays musulmans. Les excellentes tuiles maures, pour lesquelles Tunis était autrefois si célèbre, peuvent être considérées comme un art perdu; on peut en dire autant des merveilleuses arabesques et mosaïques, beaucoup plus belles que tout ce qu'on peut voir à l'Alhambra. Les tapis de Kairouan et les haïks de Djerba sont encore célèbres ; à Tunis, presque tous les hommes portent un ornement ou *djoubba,* qui, pour la beauté du tissu, des broderies et de l'harmonie des couleurs, ne peut être surpassé. Jusqu'ici, la passion du goudron de houille n'a pas atteint Tunis, et les indigènes n'ont pas, comme en Algérie, commencé à se servir de couleurs d'aniline au lieu de leurs propres belles teintures, plus coûteuses, il est vrai.

Quant aux progrès du commerce, dont M. Playfair n'a pas voulu parler en détail, il n'a indiqué que les chiffres suivants : Pendant les cinq années qui ont précédé la proclamation du protectorat, les importations s'élevaient à 54 millions et demi de francs, et les exportations à 58 millions; dans les cinq années qui ont suivi l'occupation, les premières se sont élevées à 118 millions et les secondes à 86 millions et demi.

En terminant, M. Playfair a indiqué une des causes auxquelles est dû

le succès du protectorat français. Il la voit dans le fait que les nations de l'Europe ont franchement accepté la situation créée à Tunis, et que leurs agents, au lieu de créer des obstacles et des difficultés à l'administration, ont cordialement fait leur possible pour lui faciliter sa tâche, dans le sentiment que les intérêts des indigènes, des Français et des étrangers, réclament la prospérité et le développement constants du pays. La France, dit-il, s'est montrée une protectrice bienfaisante de la Régence; les États de l'Europe lui ont montré comment doit être traitée une grande nation qui entreprend la tâche difficile de régénérer un pays à demi barbare.

CORRESPONDANCE

Lettre du Zambèze de M. D. Jeanmairet.

Seshéké, 20 juillet 1888.

Nous attendons prochainement une occasion pour la poste et me voici à ma table à écrire. Tout d'abord, mes plus vifs remerciements pour votre lettre de décembre dernier et pour l'*Afrique Explorée et Civilisée*. Nous sommes bien tristes en pensant aux nouvelles qui ont dû vous parvenir tout dernièrement et surtout aux pauvres parents qu'elles ont plongés dans le deuil. Aujourd'hui, j'ai encore à vous annoncer la mort de la chère petite Marguerite Jalla.

Beaucoup de choses se sont passées depuis ces deux événements, mais, hélas! le temps n'effacera pas la douleur dans les cœurs affligés. Pour le moment, nous sommes gardes-malades, ayant le capitaine et Mrs. Thomas, tous deux malades de la fièvre. C'est par eux que nous est arrivée notre dernière poste. Leur compagnie se compose de M. le capitaine Reid, une ancienne connaissance, le boute-en-train de cette partie de plaisir, et de trois autres messieurs. A part nos invalides, tous nous ont quittés pour passer un mois dans le Velt. M. et Mme Thomas les rejoindront plus tard. Malgré les ordres du roi, les chefs de Seshéké ont été difficiles à satisfaire et mon intervention a été nécessaire.

Le 26 juin, nos guerriers nous sont revenus tout désireux de nous revoir et d'apprendre. Le 28 juin, nous avons enfin fondé l'école tant désirée. N'allez pas croire que ce soit quelque chose de grand; non ce n'est qu'un petit commencement. Toutefois, je crois qu'il y a un vrai réveil de l'intérêt pour l'instruction chez quelques-uns et c'est un progrès que je signale avec beaucoup de plaisir. Les vols aussi sont moins fréquents et sans effraction; la justice même paraît avoir un peu repris ses droits. C'est donc une note encourageante que celle d'aujourd'hui; ce qui n'empêche pas que nous n'ayons été vivement peinés de la cupidité manifestée à l'égard de nos visiteurs. Il est regrettable que Kaboukou ne soit pas de bonne composition; il est pointilleux, jaloux et peu doué. Il nous arrive même de